



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des examens et concours

Lyon, le 30 mars 2023

DEC6 - Concours recrutement des personnels

Arrêté n°2023-03-30 fixant la composition du jury
du concours interne de secrétaire administratif
de classe supérieure de l'Éducation nationale et
de l'enseignement supérieur au titre de l'année
2023

Le recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaire de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011, fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 1^{er} décembre 2014 ;

Vu l'arrêté du 6 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury du concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur organisé au titre de l'année 2023 est composé ainsi qu'il suit :

Président de jury du concours :

Céline FELPIN Attachée d'administration de l'Etat hors classe,
Rectorat de l'Académie de Lyon

Vice-Président de jury du concours :

Abdallah CHIBI Personnel de Direction
Lycée des métiers Gabriel Voisin, Bourg en Bresse

Membres :

<u>NOM</u>	<u>PRÉNOM</u>	<u>CORPS</u>	<u>ÉTABLISSEMENT</u>	<u>CP</u>	<u>VILLE</u>
REVEIL	Kelly	ATTACHEE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	COLLEGE ELSA TRIOLET VENISSIEUX	69200	VENISSIEUX
GERARD	Bernadette	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LYON	69007	LYON
DUFOUR	Rémi	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DU RHONE	69007	LYON
GUISLAIN ORSET	Kévin-John	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LYON	69007	LYON
GALY	Julien	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LYON	69007	LYON
THIBAULT	Gwendal	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	LYCEE LA MARTINIERE DIDEROT	69001	LYON

SOGNO	Hervé	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	UNIVERSITE LYON 3	69007	LYON
BLASCO	Alexandra	SECRETAIRE ADMINISTRATIVE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	LYCEE AMPERE	69002	LYON
CHAGNARD	Elise	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	COLLEGE VICTOIRE DAUBIE	01000	BOURG EN BRESSE

Article 2 : le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
le secrétaire général de l'académie



Olivier CURNELLE